



Comité d'Établissement

105 Allée Albert Einstein
71200 LE CREUSOT
Tél : 03/85/73/61/17

Chèques Vacances ANCV 2021

*Afin d'en bénéficier, vous devez
obligatoirement en faire la demande
au secrétariat du CSE avant fin février*



Deux journées sont prévues à cet effet :

Le lundi 01 février et le jeudi 04 février 2021 de 9 h à 16 h

Apportez votre copie d'avis d'imposition 2020

**Exceptionnellement, vous avez la possibilité
de nous l'envoyer par mail à l'adresse suivante
info@csebogieslecreusot.com**

En nous précisant si vous les épargnez ou les commandez en carnet

Un acompte de (150 €) vous sera donné début avril

Le solde de (260 € ou 280 € ou 300 €) vous sera donné fin juin

**Ces deux journées seront consacrées unique-
ment à l'inscription des Chèques Vacances**

***Si vous ne faites pas la demande dans le délai d'inscription,
Vous ne pourrez pas en bénéficier (épargne et / ou carnet)***

Le 18 janvier 2021